



Compte rendu de l'intervention de Steven Hearn, fondateur du groupe Scintillo et président de la Gaîté Lyrique

"L'entrepreneuriat culturel en France"

Steven Hearn a introduit sa conférence en précisant que le titre définitif de sa communication, "Entrepreneuriat culturel en France", aurait très bien pu être "Aimer l'entreprise culturelle ?" ou encore "L'entreprise culturelle, oxymore ?".

Steven Hearn a commencé par préciser la nature et la composition du **groupe Scintillo**. **Ce dernier comprend plusieurs entreprises et agences dans le champ culturel, dont la Gaîté Lyrique, des salles de cinéma et de concert, mais aussi des revues culturelles et un incubateur de start-up**. Il manifeste ainsi la volonté de ce groupe d'être un véritable acteur de la culture.

« Un adolescent passe aujourd'hui environ 800 heures devant ses professeurs contre 1500 heures devant son écran »

Steven Hearn est ensuite revenu plus longuement sur la Gaîté Lyrique, dont le véritable enjeu est de questionner la création artistique à l'ère du numérique. Il confesse avoir commencé par "subir" le numérique, avant d'essayer d'en devenir l'un des acteurs. Il précise que la Gaîté Lyrique a défriché, à son ouverture en 2004, un terrain encore peu exploité : celui de l'interactivité, alors que l'usage du numérique était alors encore embryonnaire.

Steven Hearn a poursuivi son exposé en évoquant la place considérable du numérique aujourd'hui : il donne les résultats d'une étude montrant qu'un adolescent passe aujourd'hui environ 800 heures devant ses professeurs contre 1500 heures devant son écran. Pour lui, c'est une évidence que le numérique possède un fort impact, qu'il convient de gérer.

"La rentabilité de la culture est non-mesurable !"

Steven Hearn est également revenu sur l'innovation en France. Pour lui, cette innovation est souvent comprise comme technique, technologique. Mais il insiste et se bat depuis 2010 pour que **l'innovation soit aussi comprise comme étant celle de nouvelles relations établies avec les publics, et de nouvelles gouvernances**. Pour lui, il est nécessaire de réinscrire l'entreprise culturelle (privée, scope, association) dans des dispositifs de stimulation de ses innovations auprès des investisseurs. Steven Hearn insiste sur le fait qu'il **considère l'innovation comme un secteur rentable, et pas forcément sur un plan financier** : il évoque l'importance de recréer du lien social, de faire des citoyens éclairés, de partager du savoir... *"La rentabilité de la culture est non-mesurable !"*. Cela nous oblige à repenser la question de la valeur : il insiste sur le ridicule d'aborder la culture uniquement sous le seul angle du financier, de vouloir en faire un chiffre pour le PIB. Pour lui, le

numérique a créé beaucoup plus de mutualisation, de collaboration : on ne peut plus parler de structures verticales.

Steven Hearn a évoqué rapidement la question du « **crowdfunding** », **en soulignant l'importance de ce procédé pour aider de jeunes auteurs à émerger**. Il a évoqué l'exemple de jeunes dessinateurs de bande-dessinée, qui ont pu par le biais du financement participatif éditer les premières planches d'un ouvrage, ce qui permet d'attirer l'attention des grandes maisons d'édition qui ont la force de frappe nécessaire à leur édition et à leur diffusion. Il salue ce nouveau système vertueux qui fait interagir financement participatif et grosses sociétés. Ce système permet également un équilibre entre l'offre artistique et culturelle, et les attentes du public.

La culture est une innovation pour laquelle on doit inventer de nouveaux modèles économiques

Pour conclure son intervention, Steven Hearn a **plaidé pour davantage de transversalité entres les ministères, puis a livré quelques recommandations**.

Premièrement, il a insisté sur l'importance de **reconnaître la culture comme une innovation**.

Il a ensuite conseillé **d'inventer d'autres modèles économiques**, qui ne dépendent plus seulement des subventions mais qui demandent de développer d'autres systèmes, comme le *crowdfunding*.

Enfin, il a appelé à une **approche de la culture plus territoriale**, plus intégrée au territoire, afin de favoriser la richesse des collectivités territoriales. Il cite à titre d'exemple ces recommandations la Gaîté Lyrique : il a insisté sur le fait qu'elle ne pourrait exister si elle n'était "que privée", ce type d'institution ne pouvant naître sans une volonté publique. C'est cette même volonté publique qui permet la gratuité au public : l'argent permettant son fonctionnement vient du mécénat, du *crowdfunding*... C'est donc un service public, mais "mixé" avec d'autres aides. Le contrat régissant la Gaîté Lyrique est défini avec la Ville de Paris : il convient donc de se mettre d'accord sur ce que la notion de "service public" recouvre...

Steven Hearn précise qu'il est un peu gêné par la dichotomie trop franche entre public et privé, et que, pour lui, **il est plus profitable de mêler les deux approches**.



Steven Hearn
Scintillo
Président de la SAS

Diplômé d'études d'économie, de philosophie et d'histoire de l'art, Steven Hearn a développé une importante expérience professionnelle dans le domaine des stratégies culturelles et sociales qui lui permettront de créer en 2000 le troisième pôle.

Il est également en charge depuis 2008 de la délégation de service public de La [Gaîté Lyrique](#) (équipement culturel parisien dédié aux cultures numériques et aux musiques actuelles). En 2010, il réunit l'ensemble de ses participations (cabinets d'ingénieries, équipements culturels, salles de concerts et cinémas, média...) dans une structure, [Scintillo](#), afin de mutualiser compétences et moyens.

Depuis 2011, Scintillo développe la résidence Créatis, unique incubateur dédié aux entrepreneurs de la culture. Le 25 juin 2014, Steven Hearn a remis à Aurélie Filippetti et Arnaud Montebourg son rapport sur le développement des entreprises culturelles en France. Il est par ailleurs administrateur d'Arcadi (établissement public de coopération culturelle pour les arts de la scène et de l'image créée par la région Ile de France et l'État), de Medici.tv, de l'association Clowns Sans Frontière, du forum European Lab et du Centre de Recherche Théâtre Handicap.